

Auray, le 30 mai 2024

Personne chargée du dossier :  
Mme Marie-Laure JOYEUX  
Chargée de planification en urbanisme  
Tél. : 02.97.29.42.92  
marie-laure.joyeux@auray-quiberonr.fr

Monsieur Olivier LEPICK  
Maire de Carnac  
Place Christian BONNET  
BP 80  
56341 CARNAC Cedex

**N réf.** : PLR/EM/VR/MLJ/CB/2024-063

**OBJET** : Projet de modification du PLU

Monsieur le Maire,

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Carnac a été notifié pour avis au Pays d'Auray, en charge du suivi et de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme et je vous en remercie.

Après analyse, j'ai l'honneur de vous informer que le Pays d'Auray n'a pas de remarque à formuler sur la présente procédure.

Madame Marie-Laure JOYEUX, chargée de planification en urbanisme, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à ce courrier ou à votre procédure.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Philippe LE RAY

